

AVIS DES SOCIÉTÉS

Ouverture d'une nouvelle période de souscriptions des parts d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée :

FCPR INJAZ FUND

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Régis par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83
du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 24-2025 du 24 juin 2025

Visa N° 26-1173 du 17 mars 2026

La société de gestion Alternative Capital Partners porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR INJAZ FUND » pour une nouvelle période de souscription commence le jeudi 23 juillet 2026.

Le fonds « FCPR INJAZ FUND » présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination :	INJAZ FUND
Siège social :	Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du lac Victoria, Les Berges du Lac 1053 – Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents
Objet social :	La participation pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés
Montant cible :	30 015 000 Dinars répartis en 30 000 Parts A d'une valeur nominale de 1 000 Dinars chacune et 15 Parts B d'un montant nominal unitaire de 1000 Dinars chacune
Durée :	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
Date d'agrément :	24 juin 2025
Date de visa :	17 mars 2026
Fondateurs :	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS et ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire :	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS
Dépositaire :	ARAB TUNISIAN BANK
Distributeur :	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS

Pour plus d'informations sur le fonds « FCPR INJAZ FUND », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 17 mars 2026, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.